Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 31 (1984)

Heft: 7-8

Artikel: "La protection civile a changé ma vie" : un sondage effectué auprès des femmes montre quelle est leur position personnelle à l'égard de la défense générale

Autor: Strahm, Elisabeth

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-367289

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

den Frieden ein. Beglückend für mich ist die weltweite Bewegung ‹Frauen für den Frieden› – zu dieser Organisation bekenne ich mich. Das heutige Waffenpotential steht mir als ständige Bedrohung der gesamten Menschheit vor Augen, weil dieses in der Lage ist, mit einem Schlag unsere Zivilisation auszulöschen. Der Slogan des Zivilschutzes ‹Jedem Einwohner einen Schutzplatz› vermittelt die Illusion, ein künftiger Krieg, sogar ein nuklearer, sei überlebbar. Dies halte ich für eine gefährliche Irreführung der Menschen unseres Landes. Es kann doch nicht im Ernst angenommen werden, ein Atomkrieg sei überlebbar oder könne gar überwunden werden. Übrigens schliessen sich dieser Überzeugung auch immer mehr Ärzte an. Was Krieg bedeutet, habe ich vollumfänglich als Kind erlebt. Die Eindrücke verfolgen mich bis heute. Darum kann ich allein dafür plädieren: Krieg verhindern, Frieden gewinnen.»

«La protection civile a changé ma vie»

Un sondage effectué auprès des femmes montre quelle est leur position personnelle à l'égard de la défense générale

Elisabeth Strahm

Quand il s'agit de soulager la misère des gens, les femmes sont là: certaines d'entre elles se préparent dès aujourd'hui à agir en cas d'éventuelles catastrophes, d'autres sont d'accord de se mettre à disposition en cas d'urgence. Il n'en est guère qui refuseraient d'apporter leur secours. C'est ce qui ressort des entretiens qu'a pu avoir notre collaboratrice de la rédaction *Protection civile* avec cinq Bernoises, engagées volontaires à la protection civile. Deux autres femmes expliquent les raisons pour lesquelles elles ne s'engagent pas dans le cadre de la défense générale. Celles-ci se déclarent cependant prêtes à apporter leur aide à la collectivité en cas de besoin.

Au cours des interviews suivantes, des femmes indiquent comment et pourquoi elles sont venues à la protection civile. Elles exposent les expériences qu'elles ont vécues au sein de cette organisation. Elles se prononcent pour ou contre le service féminin obligatoire. Ces femmes ont toutes un point commun: elles effectuent avec enthousiasme leur service à la protection civile. Deux autres femmes, qui refusent fermement de s'engager dans la défense générale, expliquent quant à elles les raisons pour lesquelles elles ont fait ce choix.

Les membres de la protection civile interviewées sont affectées soit au service sanitaire, soit au service polyvalent. Cela est un pur hasard, car la protection civile est entièrement ouverte aux femmes: elles peuvent se faire affecter dans n'importe quel service – le ravitaillement, les transports, les pionniers et la lutte contre le feu, le service de protection AC, etc. Elles peuvent franchir tous les échelons de la hiérarchie – exactement comme les hommes – et même devenir chef local.

Les propos tenus par les interviewées ne sont pas représentatifs et il n'a d'ailleurs jamais été question qu'ils le soient. Par la publication de ces entretiens, nous souhaitions permettre au lecteur de se faire une idée des motivations profondes qui animent celles qui s'engagent dans la protection civile et qui, ne l'oublions pas, sont plusieurs milliers à effectuer chaque année leur service dans ce secteur de la défense générale. Ces entretiens montrent cependant aussi que toutes ces femmes recherchent en premier lieu le contact. Dans la protection civile, ce besoin peut parfaitement se combiner avec la satisfaction d'apprendre quelque chose et de le réaliser – d'être là pour son semblable. L'exemple de Lilly Ritter montre en outre que, dans certaines circonstances, la protection civile permet d'aller encore plus loin: après son cours d'introduction dans le service sanitaire, elle a définitivement tourné le dos à l'hôtellerie pour embrasser la carrière d'infirmière. Il est possible que cela constitue un cas isolé, mais il n'est pas exclu que davantage de femmes découvrent grâce à la protection civile leur véritable vocation.

Lilly Ritter
Deux enfants, exerce une profession

«Pour moi, la protection civile revêt une signification toute particulière et quand j'y pense, ce n'est pas sans une certaine émotion. Voilà comment ça s'est passé: en 1981, j'ai suivi le cours d'introduction au service sanitaire. Au cours de la même année, j'ai suivi le cours de base pour aides de traitement et aides-soignants. C'est alors que je me suis rendu compte que j'aimais soigner et que j'avais même un fort penchant pour ce domaine. Par la suite, j'ai suivi le cours «soins de base» de la Croix-Rouge. Depuis ce temps-là, je travaille au home médicalisé Gottesgnad de Köniz – activité qui me plaît beaucoup et m'apporte beaucoup de satisfaction. Autrement dit: la protection civile a fondamentalement changé mon existence. Avant, j'ai travaillé durant quinze ans dans l'hôtellerie. Aujourd'hui, je suis heureuse d'avoir, grâce à mon engagement au sein de la protection civile, découvert ma vraie vocation et de pouvoir l'utiliser.

Qu'est-ce qui m'a poussée à m'intéresser à la protection civile? Voici comment c'est arrivé: après le mariage de ma fille, j'ai brusquement commencé à trouver le temps long. Je souhaitais, outre mon travail, faire encore autre chose. Et c'est alors que j'ai pensé à la protection civile. Je souhaitais en effet apporter ma contribution en faveur de la collectivité. En fin de compte, je trouve dommage que davantage de femmes ne s'intéressent pas à la protection civile. Celle-ci offre tant de possibilités de s'investir. Et on ne profite pas seulement de ce que l'on y apprend, mais également des contacts qui s'établissent entre les participants. On fait de nouvelles connaissances et on apprend un nouveau type de collaboration. En tout cas, dans les cours que j'ai fréquentés régnait un très bon esprit de camaraderie.

Malgré mes expériences très positives, je ne peux pas approuver une obliga-

tion de servir pour les femmes. Je trouve que tout ce qui est fondé sur le volontariat se fait de manière plus intensive et avec davantage d'enthousiasme.
Quant au fond, je n'ai aucune critique à formuler sur les cours organisés par la protection civile – quoi qu'il en soit, rien de grave. Je trouve tout de même quelquefois que, dans le choix des responsables de cours, on devrait davantage tenir compte de leur facilité à s'exprimer clairement et à savoir dispenser des informations complètes. Il arrive effectivement que ce ne soit pas toujours le cas.»

Ruth Burch
Trois enfants, exerce une profession

«J'ai déjà suivi de nombreux cours de protection civile. Il est vrai que j'en fais partie depuis 1977. J'ai, entre autres, reçu une formation pour devenir instructrice au cours pour aides de traitement.
Bien que je sois contre le service féminin obligatoire – je pense en effet que cela ne ferait qu'envenimer l'atmosphère au sein des différentes organisations –, je souhaitais me rendre utile dans ce domaine. Mon attention a été attirée sur la protection civile par une annonce parue dans le journal local. A l'époque où j'ai commencé de servir dans la protection civile, mes enfants allaient encore à l'école. Il est clair que cela créait un certain nombre de problèmes, ceux-ci n'étant cependant pas insolubles. Il me suffisait de préparer les repas par avance afin que les enfants n'aient plus qu'à réchauffer leur dîner et cela fonctionnait comme sur des roulettes. Il faut dire qu'ils disposaient d'une mère à la hauteur des événements. En effet, dans la protection civile, on n'apprend pas seulement beaucoup de choses utiles pour la vie quotidienne, mais on rencontre des nouvelles têtes, on est confronté à une autre façon de penser – et cela ne peut que faire du bien. Pour l'essentiel, la protection civile m'a ouvert les yeux à bien des égards. Il est certain que j'aurais de temps en temps des critiques à faire. Par exemple, il y a un fait qui me dérange: les instructeurs s'en tiennent beaucoup trop au règlement. A mon avis, il vaudrait mieux que ceux-ci se mettent davantage à la portée de chaque participant. Cela rendrait les cours plus vivants. On devrait beaucoup plus s'en remettre simplement au bon sens et dispenser surtout davantage de pratique que de théorie. Malgré cela, je dois dire que le positif l'emporte sur le négatif. Comme je l'ai déjà indiqué, on apprend beaucoup de choses utiles pour la vie quotidienne et c'est en tout cas un aspect dont je tire largement profit. Il m'est arrivé plusieurs fois d'être demandée pour effectuer des opérations de secours. Mes voisins savent que je fais partie de la protection civile et, aussitôt qu'il se passe quelque chose, on fait appel à moi. Et dans ce cas, si je peux fournir une aide efficace, j'en suis extrêmement satisfaite.»

Judith Schläppi
Trois enfants d'âge adulte, ménagère

«Récemment, nous avons travaillé au sein de notre groupe politique féminin le rapport «La femme et la défense générale». C'est à ce moment-là que m'est venue l'idée de me faire engager dans la protection civile. A l'heure actuelle, je suis le cours d'introduction au service polyvalent. On peut dire que ça n'a pas traîné. Ce n'est pas la volonté d'apporter ma contribution à la défense générale qui m'a motivée dans mon engagement au sein de la protection civile, mais le désir de pouvoir donner un coup de main si un jour les hommes venaient à manquer. Je veux être préparée au cas où devrait survenir une situation grave. Mon engagement dans la protection civile n'enthousiasme pas mes enfants. Ils estiment en effet que l'on devrait investir moins d'argent dans l'armée et la protection civile pour le consacrer à faire avancer la recherche de la paix. Je trouve qu'ils n'ont à cet égard pas complètement tort. Je ne serais pas non plus mécontente si l'on œuvrait davantage pour préserver la paix. Malgré cela, je veux prendre part à la protection civile et lui apporter mon soutien actif. Je suis en outre convaincue que toute femme qui fait son service dans la protection civile peut en tirer profit pour sa vie privée. Je déplore qu'il n'y ait pas davantage de femmes qui s'en rendent compte. Il est bien possible que sur ce plan l'information laisse encore à désirer. C'est ainsi que j'ignorais moi-même que l'aide-mémoire en cas d'alarme se trouvait dans l'annuaire téléphonique. On devrait également publier de telles informations dans les magazines féminins.»

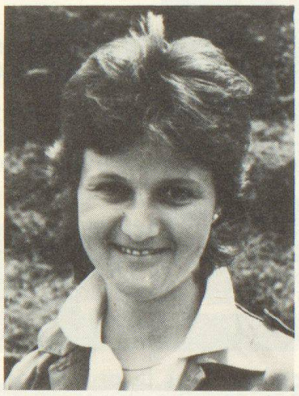

Gabriele Spycher
Exerce une profession

«Je suis venue spontanément à la protection civile, ou plus exactement c'est une collègue qui m'en a parlé et je me suis aussitôt inscrite. Je crois que si les femmes savaient à quel point il est facile d'entrer dans cette organisation, elles seraient plus nombreuses à en faire partie. Je suis pour un service féminin obligatoire pour autant qu'elles puissent choisir dans quel service elles souhaitent être engagées. Je ne peux pas comprendre les féministes! Elles ne cessent de revendiquer l'égalité des droits et elles ne veulent pas entendre parler d'une égalité des devoirs. Pour moi, ce fait montre l'échec du mouvement féministe. Et je suis sûre que je ne suis pas la seule à penser ainsi; en tout cas, mes parents sont fiers que je serve dans la protection civile et mes amis trouvent aussi que c'est une bonne chose. Je me sens mise en valeur par mon engagement au service polyvalent: je peux planter des clous, établir des liaisons radio, éteindre des incendies. Cela apporte du changement dans ma vie quotidienne. Je ne voulais en aucun cas être

affectée au service sanitaire, car j'ai assez à faire avec toutes ces choses dans mon travail de préparatrice en pharmacie. A présent, je suis moi aussi capable de planter un clou droit à la maison. Quant aux nombreuses personnes que l'on rencontre à la protection civile, c'est également un enrichissement personnel.
Bref: je me plais beaucoup à la protection civile. La seule chose qui me dérange, c'est l'habit de travail. On devrait vraiment trouver des vêtements moins ternes et plus attrayants.»

Katharina Scheidegger
Trois enfants, travail à temps partiel

«Mon engagement dans la protection civile ne repose pas sur la peur de voir éclater une nouvelle guerre. C'est davantage ma conviction qu'en cas d'incident technique nous pouvons être confrontés à une véritable catastrophe; c'est la raison pour laquelle je me suis volontairement engagée dans la protection civile. Je souhaite simplement être informée et préparée pour faire face à d'éventuelles situations d'urgence. En fin de compte, les femmes ont, elles aussi à assumer leur responsabilité – et pas seulement vis-à-vis de leurs enfants. Pour ma part, j'ai horreur du nihilisme et c'est pourquoi je m'engage. Bien sûr, ce n'est pas toujours simple de trouver quelqu'un qui me garde mes enfants durant mes journées de service, mais jusqu'à présent j'ai toujours trouvé une solution. Mais cela ne veut pas dire que j'accepte tout ce qui se passe ici sans trouver à y redire. Au contraire. Ma première impression était plutôt confuse. A mon goût, bien des choses se font d'une manière trop militaire. Et je suis assez sceptique par rapport à l'esprit de hiérarchie qui règne à la protection civile. Je ne vois vraiment pas pourquoi les cadres ne partagent pas leurs repas avec les participants du cours, mais le prennent dans un local séparé de la salle à manger des participants par une paroi vitrée. Ce sont là des barrières qu'il faudrait abolir. Davantage de psychologie ne gâcherait rien. Du reste, les instructions et les règlements évoquent également une gestion de style militaire. Cela constitue certes un détail extérieur, mais celui-ci n'est pas sans conséquence: les gens font spontanément le lien entre la protection civile et l'armée. Et c'est bien dommage. Il y a encore d'autres problèmes qui me causent du tracas. Je me demande si l'on ne devrait pas investir davantage d'argent pour la recherche de la paix. Cet élément pourrait tout de même – outre l'armée et la protection civile – également contribuer à éviter une guerre. J'aurais encore un autre vœu à formuler: on devrait aménager la protection civile de telle sorte que même les objecteurs puissent consentir à s'engager dans cette organisation.»

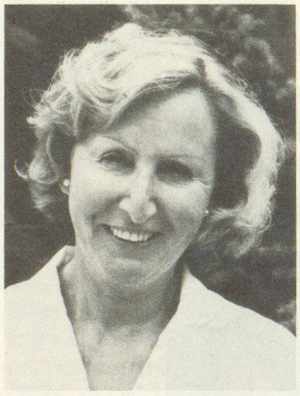

Katja Jung
Un fils d'âge adulte,
exerce une profession

«Je connais les objectifs de la protection civile. Il s'agit d'une organisation ayant pour mission de protéger la population civile en cas de catastrophe ou de guerre.
Pas question pour moi de m'engager dans une organisation faisant partie de la défense générale. En cas de catastrophe, je n'hésiterais pas un seul instant à me mettre entièrement à disposition pour apporter ma contribution. Mais pour ce qui est de la guerre, il ne s'agit aucunement d'un événement naturel – elle est l'œuvre des hommes. C'est pourquoi j'engage aujourd'hui toutes mes forces au service de la paix. Je suis heureuse qu'existe le mouvement international des «Femmes pour la paix» – je m'identifie à cette organisation. Le potentiel en armements qui existe à l'heure actuelle représente à mes yeux une menace permanente pour l'humanité, étant donné qu'il est en mesure de faire disparaître d'un seul coup notre civilisation. Le slogan de la protection civile – «Une place protégée à chaque habitant» – entretient l'illusion qu'il serait possible de survivre à un prochain conflit et même à une guerre nucléaire. Je considère cela comme un égarement dangereux pour les habitants de notre pays. On ne peut pas sérieusement admettre qu'il serait possible de survivre à une guerre nucléaire ou que nous soyons en mesure de surmonter un tel événement. Du reste, de plus en plus de médecins partagent cette conviction. J'ai eu le triste privilège d'apprendre de A à Z ce que la guerre pouvait signifier lorsque j'étais encore enfant. Les impressions qui me restent de cette époque me poursuivent aujourd'hui encore. Aussi ne puis-je souscrire qu'à un seul mot d'ordre: empêcher la guerre, gagner la paix.»

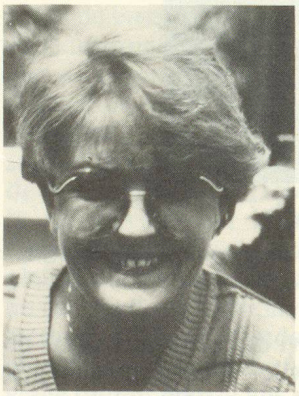

Marianne Siegrist
Exerce une profession

«Il est clair que j'ai déjà entendu parler de la protection civile. En fait, ce que je veux dire, c'est que je rencontre souvent ces deux mots lorsque j'ouvre un journal. Je sais donc qu'en cas de guerre la protection civile a pour mission de protéger la population. Cependant, j'ignore les tâches et les fonctions exactes qui lui sont assignées. Je sais tout au plus que cette organisation ne dépend pas du Département militaire fédéral, mais du Département fédéral de justice et police.
Je n'ai jamais eu et je n'ai pas davantage aujourd'hui l'intention de m'engager dans une quelconque organisation faisant partie de la défense générale. Je suis en effet tout à fait convaincue qu'en cas de catastrophe – et une guerre constitue bien une catastrophe – je peux apporter une aide maximale en restant à mon poste de travail, puisque je suis assistante en radiologie. Bien sûr, je suis prête aussi à me rendre dans un hôpital de campagne pour y œuvrer de mon mieux.

Mais je me considérerais toujours comme une personne civile. Je ne vois pas pourquoi il faudrait – afin d'apporter ma contribution – que je me fasse enrôler dans la protection civile. Quand je dispense des secours, je ne porte pas d'uniforme non plus. Non pas que cela me dérange, mais cela m'impressionne tout aussi peu. Pour moi, la seule chose qui compte, c'est l'engagement au moment même. Mais je répugne à me préparer dès aujourd'hui à affronter une situation grave éventuelle. Car, ce faisant, j'accepterais l'idée qu'il y ait prochainement une guerre ou tout au moins qu'une guerre n'est pas exclue. Et cela, je ne peux y consentir. En principe, je n'ai rien contre le service obligatoire pour les femmes au sein de la défense générale. Je dis bien en principe. Je vais être plus précise: je suis tout à fait prête à accomplir les mêmes devoirs que les hommes, mais je veux également jouir des mêmes droits et ce, pas seulement sur le papier. Pour l'instant – et je le crains bien, également dans l'avenir immédiat – nous devons lutter de toutes nos forces pour nos droits. Nul besoin d'aller chercher loin pour s'en rendre compte: il suffit de regarder ce qui se passe dans les entreprises. Mais même dans la vie publique, les hommes bénéficient de bien des choses par rapport auxquelles nous les femmes devons nous montrer vigilantes. S'il n'en était pas ainsi, les femmes ne constitueraient pas d'organisations féministes qui s'engagent à fond pour défendre leurs droits. Celles-ci seraient totalement superflues. Bref, pour moi, c'est très clair: dès que les droits des femmes feront partie du quotidien, autrement dit seront devenus une réalité, je serai prête à accepter, comme une chose qui coule de source, d'en assumer également les devoirs. Est-ce que je serai encore de ce monde pour le vivre?...»

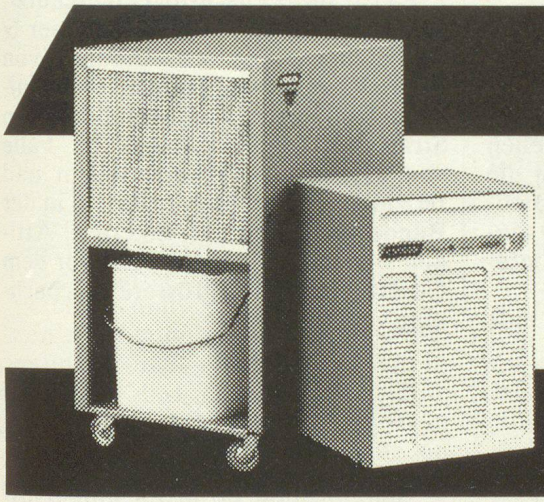

Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc.
Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime.
Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.
1010 Lausanne, Tél. 021/32 92 90
Succursales: Münsingen BE, Hofstetten SO, Degersheim SG, Oberhasli ZH, Gordola TI
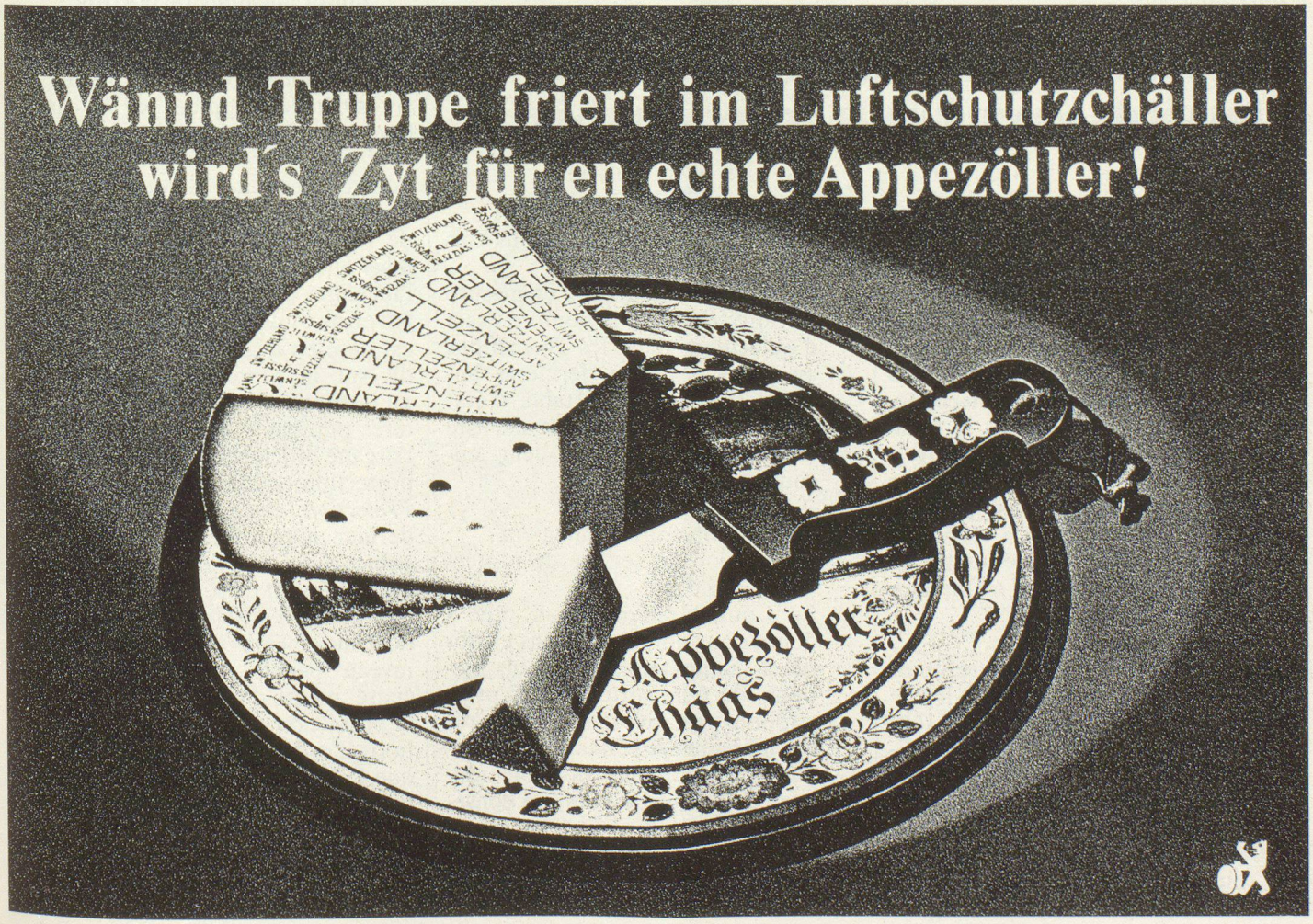
KRÜGER